

**MAIRIE de LA CELLETTE**

8 Rue de la Cascade
23350 LA CELLETTE
Tél : 05-55-80-62-97
mairie@lancellette23.fr

CANTON de BONNAT
Accusé de réception en préfecture
023-212304109-20251003-DEL2025-027-DE
Date de télétransmission : 06/10/2025
Date de réception préfecture : 06/10/2025

La CELLETTE-23

Délibération n° 2025-027 en date du 3 octobre 2025 portant sur le plan de financement de la Géothermie, de la Renaturation de la place du 8 mai 1945 et les demandes de subventions DETR, Fonds Vert, Agence de Bassin, Leader-Feder.

Retire et remplace la délibération 2025-022 du 11 juillet 2025 suite réévaluation des coûts.

Date de Convocation : 29/09/2025

Le Conseil Municipal de la commune de La CELLETTE, le 3 OCTOBRE 2025 à 19 h00, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Camille CARCAT, le Maire.

Présents : M. Camille CARCAT, M. Raymond CHAUMETTE, Mme Annie WYBRECHT, M. Michel LASSOUT, M. Francis CHOPINAUD, Mme Patricia DESSALLES, M. BIGNET Jean-Paul. Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Absents excusés : Mme France FORTANIER, M. Philippe BALLE, M. Jacques GADAIX.

Pouvoirs : Mme France FORTANIER à Mme Patricia DESSALLES.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, a fait procéder, en conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil

Secrétaire de séance : *Mme. Annie WYBRECHT est désignée secrétaire de séance.*

M. le Maire rappelle que le chiffrage effectué par l'Atelier Conseil, pour l'installation de la Géothermie pour les bâtiments autour de la place du 8 mai et la renaturation de la place du 8 mai s'élève à :

Lot 1 VRD	
Installation et signalisation chantier	26 400,00€
Voies en enrobés - Stationnement	108 500,00 €
Noues paysagères	300,00 €
Réseaux géothermie	17 593,00 €
Signalisation routière	9 300,00 €
Espaces verts – Mobilier	9 000,00 €
DOE - Recollement	1 700,00 €
Total Lot 1 VRD (HT)	172 793,00 €
TVA 20 %	34 558,60 €
Total Lot 1 VRD (TTC)	207 351.60 €
Lot 2 Maçonnerie	
Local Technique	4 430,00 €
Total Lot 2 Maçonnerie (HT)	4 430,00 €
TVA20%	886,00 €
Total Lot 2 Maçonnerie (TTC)	5 316.00 €
Lot 3 - Menuiseries extérieures	
Château	44 198,00 €
Auberge	3 911,00 €
Local technique	3 381,00 €
Total Lot 3 Menuiseries extérieures (HT)	51 490,00 €
TVA20%	10 298.00€
Total Lot 3 Menuiseries extérieures (TTC)	61 788,00 €

**MAIRIE de LA CELLETTE**

8 Rue de la Cascade
23350 LA CELLETTE
Tél : 05-55-80-62-97
mairie@lancellette23.fr

CANTON de BONNAT
Accusé de réception en préfecture
023-212304109-20251003-DEL2025-027-DE
Date de télétransmission : 06/10/2025
Date de réception préfecture : 06/10/2025

La CELLETTE-23

Lot 4 - Plâtrerie Isolation	
Château	1 684,00 €
Auberge	6 379,00 €
Epicerie	6 903,00 €
La Poste	7 321,00 €
Total Lot 4 Plâtrerie Isolation (HT)	22 287,00 €
TVA20%	4 457,40€
Total Lot 4 Plâtrerie Isolation (TTC)	26 744,40€
Lot 5 - Peinture	
Château	3 866,00 €
Auberge	226,00 €
Epicerie	226,00 €
La Poste	442,00 €
Total Lot 5 Peinture (€HT)	4 760,00 €
TVA 20 %	952,00 €
Total Lot 5 Peinture (TTC)	5 712,00 €
Lot 6 - Ventilation - Electricité	
Prestation de service	4 000,00 €
Château	4 149,00 €
Auberge	4 273,00 €
Epicerie	1 800,00 €
La Poste	2 438,00 €
Total Lot 6 Ventilation Electricité (€HT)	16 660,00 €
TVA 20 %	3 332,00 €
Total Lot 6 Ventilation Electricité (TTC)	19 992,00 €
Lot 7 Chauffage par Géothermie	
Prestation de service	5 500,00 €
Dépose des systèmes existants	6 000,00 €
Aménagement local "PAC"	1 750,00 €
Production de chaleur	54 590,00 €
Panoplie	12 700,00 €
Raccordement captage	6 030,00 €
Réseau de chaleur	14 820,00 €
Sous-stations	40 650,00 €
Réseau de distribution	99 640,00 €
Comptage énergétique	20 700,00 €
Travaux d'électricité	8 600,00 €
Total Lot 7 Chauffage par Géothermie (€HT)	270 980,00 €
TVA 20 %	54 196,00 €
Total Lot 7 Chauffage par Géothermie (TTC)	325 176,00 €
Lot 8 - Forage	
Prestation de service	6 250,00 €
Foration	33 600,00 €
Equipement	24 260,00 €
Raccordement hydraulique	8 260,00 €
Total Lot 8 Forage (HT)	72 370,00€
TVA20%	14 475,40€
Total Lot 8 Forage (TTC)	86 844,00€
Total TRAVAUX (€HT) 615 770,00 €	
TVA 20 %	123 154,00€

**MAIRIE de LA CELLETTE**

8 Rue de la Cascade
23350 LA CELLETTE
Tél : 05-55-80-62-97
mairie@lancellette23.fr

CANTON de BONNAT
Accusé de réception en préfecture
023-212304109-20251003-DEL2025-027-DE
Date de télétransmission : 06/10/2025
Date de réception préfecture : 06/10/2025

La CELLETTE-23

Total TRAVAUX (TTC) 738 924,00 €	
Ingénierie	
Maitrise d'œuvre base MOP (9%)	55 419,30 €
Maitrise d'œuvre Missions complémentaires	13 710,00 €
Contrôleur Technique	2 650,00 €
Contrôleur SPS	1900,00 €
Diagnostic Avant Travaux	2 153,00 €
Etude de sol (perméabilité)	3 315,00 €
Détection réseau	350,00 €
Diagnostic amiante de la place	445,00 €
Total Ingénierie (CHT)	79 942,30 €
TVA 20 %	15 988,46 €
Total Ingénierie (TTC)	95 930,76 €
Total Général (CHT)	695 712,30 €
TVA 20%	139 142,46 €
Total Général (TTC)	834 854,76 €

M. le Maire propose le plan de financement suivant en 2 étapes :

Etape 1 : Financement Géothermie :

Coût :	577 912.30€
DETR	288 956.15 €
Fonds Chaleur	58 000.00 €
SDEC	35 000.00 €
Fonds Vert	60 000.00 €
Etat rénov. Parc Social	19 000.00€
Fonds Propres	116 956.15 €

Etape 2 : Renaturation de la place du 8 mai

Coût	117 800.00 €
DETR	58 900.00 €
Agence de Bassin	19 800.00 €
Leader-Feder	15 540.00 €
Fonds Propres	23 560.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL de LA CELLETTE après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

- **D'ADOPTER** le plan de financement ci-dessus
- **AUTORISE M. le Maire :**
 - A DEPOSER les demandes de subventions
 - A SIGNER tous les documents nécessaires à l'exécution de la mise en place de la Géothermie et de la renaturation de la place du 8 mai.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstentions
10	7	1	7	8	8	0	0

M. Le Maire certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de publicité et de transmission prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales

Affiché le : 06/10/2025

Mme Annie WYBRECHT

Le secrétaire de Séance

La Cellette, le 03/10/2025

M. Camille CARCAT

Le Maire

Accusé de réception en préfecture
023-212304109-20251003-DEL2025-027-DE
Date de télétransmission : 06/10/2025
Date de réception préfecture : 06/10/2025